

PETR BRUCHE MOSSIG

Délibérations du Comité Syndical

- Séance du 14 Juin 2023 -

REÇU le
20 JUIN 2023
À LA SOUS-PRÉFECTURE
de MOLSHEIM

Nombre de membres du Comité Syndical en exercice :

- 55 titulaires

Nombre de membres votants :

38

☞ Nombre de membres présents :

32

☞ Nombre de membres ayant donné procuration :

6

L'an deux mille vingt-trois, le mercredi 14 juin à 20 heures 00, le PETR BRUCHE MOSSIG, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière, en Salle Robert ROBERT à la Communauté de Communes, 2 route Ecospace à MOLSHEIM.

MEMBRES VOTANTS PRESENTS :

- ⇒ Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG
Mme Marie-Paule DIETRICH, Conseillère Municipale d'AVOLSHEIM
Mme Laetitia MARTZ, Maire de DACHSTEIN
Mme Marie-Reine FISCHER, Maire de DINSHEIM-SUR-BRUCHE
M. Gilbert ROTH, Maire de DORLSHEIM
Mme Claire LIEBERT-PERRAT, Conseillère Municipale de DORLSHEIM
M. Julien HAEGY, Maire de DUPPIGHEIM
M. Alexandre DENISTY, Maire de DUTTLENHEIM
Mme Marianne WEHR, Maire d'ERBERSHEIM
M. Eric FRANCHET, Maire d'ERNOLSHEIM-SUR-BRUCHE
Mme Chantal JEANPERT, Adjointe au Maire de MOLSHEIM
Mme Sylvie TETERYCZ, Adjointe au Maire de MOLSHEIM
M. Jean-Luc SCHICKELE, Maire de MUTZIG
Mme Caroline PFISTER, Adjointe au Maire de MUTZIG
Mme Marielle HELLBOURG, Maire de NIEDERHASLACH

- ⇒ Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche
Mme Alice MOREL, Maire de BELLEFOSSE
M. Marc DELLENBACH, Maire de BOURG-BRUCHE
M. Jean-Bernard PANNEKOECKE, Maire de LA BROQUE
M. André WOOCK, Maire de NATZWILLER
M. Marc SCHEER, Maire de ROTHAU
M. Laurent BERTRAND, Maire de SCHIRMECK
M. Alain FERRY, Maire de WISCHES

- ⇒ Communauté de Communes de la Mossig et du Vignoble
M. François SCHNEIDER, Maire de COSSWILLER
M. Fabien BLAESS, Maire de DANGOLSHEIM
M. Patrick DECK, Maire de KIRCHHEIM
M. Daniel FISCHER, Maire de MARLENHEIM
M. Pierre BURTIN, Adjoint au Maire de MARLENHEIM
M. François JEHL, Maire d'ODRATZHEIM
Mme Sylvie THOLE, Maire de SCHARRACHBERGHEIM IRMSTETT

M. Yves JUNG, Maire de WANGEN
M. Daniel ACKER, Maire de WANGENBOURG ENGENTHAL
Mme Michèle ESCHLIMANN, Maire de WASSELONNE
M. Pierre GEIST, Maire de WESTHOFFEN

MEMBRES REPRESENTES :

M. Laurent FURST, ayant donné procuration à Mme Sylvie TETERYCZ
M. Guy SCHMITT, ayant donné procuration à Mme Marianne WEHR
M. Alexandre GONCALVES, ayant donné procuration à M. Julien HAEGY
M. Maurice GUIDAT, ayant donné procuration à M. Marc DELLENBACH
M. Jean-Louis BATT, ayant donné procuration à M. Jean-Bernard PANNEKOECKE
M. Pierre Paul ENGER, ayant donné procuration à M. Daniel ACKER

ASSISTAIENT EN OUTRE :

Mme Michèle HEUSSNER, Directrice du PETR
M. Thierry HOEFFERLIN, Conseiller aux décideurs locaux -Trésor Public
Mme Cassandre TIPHAINE, Gestionnaire Leader
M. Antoine MONTENON, Coordinateur de la démarche Climat Air Energie
Mme Véronique BERNARD, Consultante MENS.COM
M. Mathieu KAMM, Consultant KAROS

EXCUSES :

M. Thierry ROGELET, Sous-Préfet de MOLSHEIM
M. Franck LEROY, Président de la Région Grand Est
M. Frédéric BIERRY, représenté par Mme Chantal JEANPERT
M. Marc REMY, Trésorier ERSTEIN
M. Bernard RAULIN, Adjoint au Maire d'ALTORF
M. Mathieu BLEGER, Conseiller Municipal de DUTTLENHEIM
M. Pierre THIELEN, Maire de GRESSWILLER
M. Guy ERNST, Maire d'HEILIGENBERG
M. Maxime LAVIGNE, Conseiller Municipal de MOLSHEIM
M. Jean-Michel WEBER, Conseiller Municipal de MOLSHEIM
M. Bülent TEMIZAS, Adjoint au Maire de MUTZIG
M. Jean BIEHLER, Maire d'OBERHASLACH
M. Sébastien JACOB, Conseiller Municipal de WOLXHEIM
M. Emile FLUCK, Maire de COLROY-LA-ROCHE
M. Nicolas BONEL, Maire de MUHLBACH-SUR-BRUCHE
M. Thierry SIEFFER, Maire de RANRUPT
M. Marc GIROLD, Maire de RUSS
M. Romain MANGENET, Maire de SAALES
M. Alain GRISE, Maire d'URMATT
M. Nicolas WINLING, Maire de DAHLENHEIM
M. Gérard STROHMENGER, Maire de TRAENHEIM

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE - ACHAT DE PANNEAUX D'ARRETS POUR LE COVOITURAGE

N° 2023-218-PETR

EXPOSE

Dans le cadre du programme de développement du covoiturage sur le territoire Bruche Mossig, en complément de la mise en ligne d'une plateforme et de l'organisation d'actions d'animation et de communication, il est proposé d'équiper, de mettre en place des panneaux stop covoiturage dans chaque commune, afin de rendre le service lisible dans l'espace et accessible à tous, par la matérialisation et l'identification d'un lieu d'arrêt physique dédié au covoiturage.

Ainsi chaque commune disposera au minimum d'un point d'arrêt matérialisé par 1 panneau « St'Hopla ».

Il est proposé que l'achat soit réalisé par le PETR (budget prévu au BP 2023), et que l'installation soit assurée par les communes (secteurs vallée de la Bruche et région de Molsheim Mutzig) ou par la communauté de communes (secteur Mossig et Vignoble).

Le budget estimé pour 200 panneaux (+ mât et attaches selon besoin) est de 40 000€HT.

La participation financière de l'ADEME est acquise via le dispositif TENMOD, des demandes complémentaires sont à finaliser au niveau de la CeA, du Fonds Vert et de Leader.

DECISION

LE COMITE SYNDICAL

CONSIDERANT l'intérêt général à développer le covoiturage sur le territoire du PETR Bruche Mossig, en termes de mobilité et d'employabilité des personnes dans un territoire en forte tension de recrutement, ainsi qu'en termes de transition écologique par la réduction du nombre de véhicules en circulation ;

VU la délibération n° 2023-192-PETR du 8 mars 2023 portant modification des statuts du PETR et portant rectification de la délibération n°2022-176-PETR du 16 novembre 2022 relative au développement d'un service de covoiturage sur le territoire du PETR Bruche Mossig ;

CONSIDERANT le projet de covoiturage, présenté par M. Antoine MONTENON coordinateur climat air énergie du PETR, Mme Véronique BERNARD, Consultante MENSCOM et M. Mathieu KAMM, Consultant KAROS, au Comité Syndical et à la conférence des Maires réunis le 14 juin 2023 ;

CONSIDERANT que le projet de service de covoiturage du PETR Bruche Mossig a été retenu dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt TENMOD France Mobilités 2022 avec l'attribution d'une subvention de l'ADEME et que d'autres cofinancements ont été sollicités ;

CONSIDERANT que la mise en place de panneaux stop covoiturage dans chaque commune, sera de nature à rendre le service lisible dans l'espace et accessible à tous, par la matérialisation et l'identification d'un lieu d'arrêt physique dédié au covoiturage ;

CONSIDERANT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget du PETR ;

SUR PROPOSITION de Monsieur le Président ;

ET APRES en avoir délibéré ;

A l'unanimité

approuve

l'équipement de chaque commune par au moins 1 panneau « St'Hopla » pour matérialiser les points d'arrêt de covoiturage,

décide

que le PETR procède à l'achat de 200 panneaux « St'Hopla » (+ mât et attaches selon besoin) pour un budget maximum de 40 000€ HT,

charge

le Président des démarches et formalités correspondantes,

charge

le Président de solliciter des financements complémentaires à l'aide de l'ADEME (TENMOD 2022), au niveau de la CeA, du Fonds Vert et/ou de Leader.

Le secrétaire de séance,



Daniel ACKER

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président,



Alain FERRY

Transmis au représentant de l'Etat le : 20/06/2023

Publié le : 22/06/2023

REÇU le
20 JUIN 2023
À LA SOUS-PRÉFECTURE
de MOLSHEIM